

Procès-Verbal du Conseil d'École du vendredi 9 novembre 2018

Etaient présents :

Représentants des communes : M. BERTRAND Laurent (Maire de Schirmeck), M. REMY Philippe (Maire de Grandfontaine), Mme GRISNAUX Monique (adjointe Schirmeck), M. RUCH Jacques (Adjoint à Schirmeck),

Représentants des parents d'élèves : Mmes KEITEL Barbara, GERARD Vanessa, AGBULUT Fidan, Mrs. JUNG Stéphane, WALTHER Vincent, STRASBACH Florent, TARDIVAT Emmanuelle, VERNERT Patricia.

Enseignants : Mme PETIT Catherine (Directrice de l'école de Schirmeck), M. DUBAU Christian (Directeur de l'école de Grandfontaine), Mmes, KLEIN Sylviane, DEVAUX Caroline DOUNOVETZ Marie, DOUDOUX Anne-Laure, HAZEMANN Agnès, ULRICH Karine, SCHARSCH Hélène, STEINER Virginie, DRAPIER Christine, FIRMERY Estelle.

Rased : Mme FIRMERY Estelle

Absents excusés :

Inspection de l'Éducation Nationale : Mme WEIBEL Véronique

Représentants des parents d'élèves : Mme KAUFFER Olivia, Mme MICHELI-COLLING Elodie

Enseignants : Mme BUHR Allegra, Mr. BINAUX Jonathan, Mme BIESQUES Elodie

Le conseil débute à 18h06

1. Accueil et installation du nouveau conseil, règles de fonctionnement, présentation des nouvelles personnes

Tour de table – présentations.

Les conseils des deux écoles du RPI décident d'un commun accord de siéger en un conseil unique.

Mme Petit confirme que les parents inscrits sur la liste ont été élus. Peu de parents se sont proposés aux élections cette année. Les messages sont bien transmis aux parents.

Mme Petit rappelle le rôle du conseil d'école.

Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'École précédent

Le précédent Procès-Verbal du 15 juin 2018 est approuvé avec une abstention.

Présentation du fonctionnement du RPI : enseignants, classes, effectifs

Ecole de Schirmeck :

Mme Buhr absente jusqu'au 7 décembre est remplacée par Mme Drapier.

9 classes + 1 ULIS, 5 classes d'élémentaire et 4 de maternelle.

Les élèves d'ULIS sont répartis dans les classes pour leur intégration. Un emploi du temps individuel a été mis en place dans ce sens. Ainsi, la classe de CM1 accueille 3 élèves, la classe de CE2 :3, la classe de CE1 :1, la classe de CP-CE1 : 2, la classe de CP : 2 et la classe de GS : 2.

M. Binaux remplace Mme Mercklé en congé parental probablement jusqu'en fin d'année.

Mme Devaux complète les temps partiels de Mmes Dounovetz, Klein et Steiner en élémentaire et Mme Ulrich en maternelle. Mme Petit souligne que c'est un atout d'avoir la même enseignante qui fait les compléments.

Mme Biesques complète Mme Petit.

M. Villemain est titulaire remplaçant rattaché à l'école.

Mme Firmery est enseignante RASED. Elle s'occupe du secteur Schirmeck, Barembach, Russ, Wisches.

Ecole de Schirmeck : 22 élèves par classe en moyenne, 200 élèves inscrits dont 13 élèves ULIS. Les classes de CE2 et CM1 ont des effectifs de 27 avec les élèves d'ULIS.

Mme HAZEMANN : TPS/PS 19 élèves inscrits (12 TPS et 7 PS)

Mme ULRICH : PS/MS 18 (9 PS et 9 MS)

Mme BUHR : MS/GS 18 (8 MS + 10 GS)

Mme DOUDOUX : GS 18 + 1 (nouvel élève arrivé le 19 novembre)

Mme KLEIN : CP 21

Mme DOUNOVETZ : CP/CE1 : 20

Mme STEINER : CE1 24

Mme PETIT/Mme BIESQUES : CE2 : 23 + 1 (nouvelle élève arrivée le 12 novembre)

Mr.BINAUX: CM1 : 23 + 1 (nouvel élève arrivé le 19 novembre)

Mme SCHARSCH : ULIS école : 13

Ecole de Grandfontaine :

M. DUBAU : CM2 : 20

Les effectifs sont bas. Le maire souligne que les nouveaux habitants ne s'inscrivent plus en mairie et qu'il est difficile de faire des prévisions. Se pose aussi le problème des dérogations qui n'est pas en faveur des effectifs. Des dérogations étaient acceptées selon le mode de garde. Mme Grisnaux pense à un autre mode de garde que les nourrices, chose difficile à mettre en place. La MAM (Maison des Aides Maternelle) est un atout pour la rentrée en maternelle. Le périscolaire est maintenu même si nous sommes repassés au rythme des 4 jours/semaine.

Mme Petit prendra contact avec la mairie pour affiner les chiffres de prévision pour l'année prochaine. La question d'un RPI incluant Barembach est posée.

Projet d'école

L'actuel est prolongé.

Le projet est :

- amélioration du vivre ensemble à l'école
- amélioration des échanges entre les partenaires de l'école
- le socle commun des connaissances

Le RASED propose un projet autour de la co-parentalité. Les modalités sont à définir.

Mme Firmery ajoute que c'est pour répondre aux besoins des enseignants et des parents.

La co-parentalité est le lien entre les parents et l'école. Il s'agit de renforcer la coopération entre parents et école. Nous mèterions en œuvre des actions afin d'accompagner les parents dans l'éducation de leur enfant. Ce pourrait être des ateliers jeux, un espace de paroles, d'échanges autour de bricolages par exemple entre parents, enseignants et enfants.

L'an dernier il y avait des délégués de classe. Les enseignants souhaitent renouveler l'opération. Nous prévoyons une rencontre avec le maire et les enfants élus.

Règlement intérieur

Nous ne souhaitons pas apporter de modifications. Mme Petit rappelle que l'utilisation du téléphone portable est interdite par la loi au sein de l'école.

M. Dubau signale la présence de téléphones portables, mais ils ne sont pas utilisés.

Nous donnons le règlement aux CP et nouveaux élèves. Il est consultable dans le hall d'entrée.

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

L'académie donne une trame que Mme la Directrice et M. le directeur remplissent pour leur école respective afin de mettre à jour le plan concernant les attentats et les intrusions.

Nous aurons 5 exercices à effectuer durant l'année scolaire. Le premier concernant l'évacuation incendie a été réalisé en septembre 2018. Un autre exercice incendie aura lieu en juin. Les trois autres concernent des exercices de confinement ou d'évacuation en cas d'intrusion et de risques majeurs. Un calendrier a été mis en place pour effectuer ces exercices. Une nouvelle alarme a été installée afin de différencier distinctement les alertes.

Le premier aura lieu le 27 novembre. Les autres dates ne seront pas communiquées. Les enseignants prendront soin de rendre la situation sereine pour rassurer au maximum les enfants.

La mairie a mis en place une nouvelle alarme reliée à 6 numéros de téléphone. *Agnès soulève le problème d'une seule alarme pour les deux bâtiments. Est-ce que tout le monde l'entendra ? la sonnerie sera audible dans la cour pour que les deux bâtiments soient alertés.*

Un parent suggère qu'on demande de l'aide aux pompiers pour que les enseignants soient aidés à mieux réagir. Mme l'inspectrice nous apportera aussi de l'aide. Mrs. Ruch et Remy insistent sur l'importance de s'entraîner.

M Dubau n'ayant qu'une classe ne relève pas les mêmes difficultés. Certains élèves de CM2 ont du mal à prendre conscience de la réalité (jeux vidéos).

Bilan de la fête de l'école et perspectives pour l'année à venir

Le bilan est positif. Le choix de la date est important pour ne pas avoir de « concurrence » et avoir plus de monde. Le bilan est équivalent à celui de l'année précédente.

La fête de l'école se tiendra le 28 juin 2019.

Association les écoliers : plus de recettes (et plus de dépenses) qu'en 2017

1944€ : recette 2017

2585€ : recette 2018

Il faut mieux informer les parents du lieu de spectacle de leur enfant.

Il faudrait garder le lieu, le spectacle plait aux petits et grands.

En février il faudra discuter des modalités de la fête.

Information : bilan financier des coopératives scolaires

Merci aux parents de s'être occupés de la révision des comptes.

Ecole de Grandfontaine : 2029,98€ (+110€ de participation volontaire)

Ecole de Schirmeck : 4958,50 € (+ 1195€ de participation volontaire)

Mme Petit rappelle la cotisation pour l'assurance qui s'élève à 477€ ce qui correspond à environ 2.55€ / enfant + enseignant

Le bénéfice de la vente des photos de classe s'élève à 617 €.

Merci aux parents donateurs. L'association aide beaucoup l'école et nous l'en remercions.

1700€ donné à l'école de la part de l'association des parents.

Parents représentants : possibilité d'interdire la cigarette devant l'école suite au décret passé ?

Le but est d'interdire la cigarette devant l'école. Il y a déjà un espace sans tabac au Bergopré, il n'est pas respecté. La question reste celle de la sanction en cas de non respect. Comment associer les enfants à la démarche pour donner plus de poids à la demande ?

On peut opter pour un panneau « merci de ne pas fumer » élaboré par les enfants. Il faut mettre en avant la santé des enfants.

Mme Petit remercie la mairie pour les travaux faits pendant les congés d'été. Les enseignants ont convenu de changer le code de la porte d'entrée régulièrement.

Information du Conseil : Association « Les Écoliers »

Vente de chaussettes déjà faite : bilan moins bon que l'an passé.

Convention pour les fournitures scolaires : ok

Collecte des cartouches d'encre : ok point de collecte chez Videoline.

Projets prévus :

Février : vente de fromages.

Pâques : vente de bonbons, chocolats

Vente d'objets customisés (cabas)

- en décembre : vente de gâteaux à Intermarché

- Au printemps : vente au marché

L'association annonce que les élèves pourront bénéficier d'une aide de 12€ chacun pour l'année scolaire 2018/2019.

La subvention de l'association n'est pas exclusivement destinée aux sorties.

Fin de séance : 19h47

Pour les mairies :

Mr. BERTRAND

Mr. REMY

Pour les écoles :

Mme PETIT

Mr. DUBAU

Pour les parents représentants :